



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Saint-Brieuc, le 6 décembre 2024

## **VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS**

**La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département des Côtes d'Armor en vigilance Orange "Vents violents" le samedi 7 décembre de 06h00 à 19h00.**

### **Qualification de l'événement et évolution prévue**

La tempête "Darragh" circule de l'Angleterre à la Belgique au cours de la journée de samedi. Elle occasionne de fortes rafales de vent de la Bretagne aux départements côtiers de la Normandie, temporairement violentes sous averses sur les côtes exposées au vent d'ouest à nord-ouest.

Ce phénomène nécessite de placer le département en vigilance orange vents violents pour la journée du 7 décembre de 6h à 19h.

Par ailleurs, pour le samedi 7 décembre, le département est également placé en vigilance jaune pour orages de 6h à 16h et vagues-submersion de 6h à 00h (principalement sur le Trégor côtier).

### **Conseils à votre attention pour le phénomène vents violents:**

- Informer les populations concernées ;
- Informer de l'alerte météo, les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune. Le cas échéant, les limiter ;
- Porter une attention particulière aux zones de travaux en cours.

### **Conseils à relayer à vos administrés / Conseils de comportement pour tous relatifs au risque de vents violents**

- Se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau, du littoral et des plages ;
- Prendre garde aux chutes d'objets ;
- Protéger sa maison et les biens exposés au vent ;
- Se tenir informé ;
- Ne pas intervenir sur les toits.

**Conseils à relayer à vos administrés / Conseils de comportement pour tous relatifs au risque de submersion marine :**

- Se tenir informé et vérifier son kit d'urgence ;
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés ;
- Ne pas prendre la mer ;
- Ne pas pratiquer d'activité nautique ;
- S'éloigner des côtes et des estuaires ;